

derne et un autre de géographie générale, Alexandre publia deux mémoires qui furent couronnés par l'Académie royale de Belgique.

En 1891, *Histoire des origines, des développements et du rôle des officiers fiscaux près les Conseils de justice dans les anciens Pays-Bas depuis le XV^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e* (mémoire in-8°, t. VI). En 1894, *Histoire du Conseil privé aux Pays-Bas à partir de son origine jusqu'en 1794* (mémoire in-8°, t. LII, prix de Stassart).

Alexandre a laissé le souvenir d'un professeur à l'enseignement clair et attrayant, et d'un inspecteur d'une inaltérable bienveillance devenue proverbiale dans le corps enseignant.

Mariette Tourneur-Nicodème.

M. Tourneur-Nicodème, « Prosper Alexandre », *Revue belge de phil. et d'hist.*, t. VII, 1928, pp. 389-390.

ALLAEYS (Hilaris [Hilaire - Arthur-Cornelis]), stomatologiste et homme de lettres. Il publia la majeure partie de son œuvre littéraire sous des pseudonymes : Vartje Knap, Hans van Keischote, Jan van de Woestijne, Jan van Houtkerke, Jan van Montana, Herwin Eeckel, etc.

Né à Woesten le 5 juillet 1873, décédé à Anvers le 16 octobre 1934, Allaeyss appartenait à une famille d'écrivains et d'intellectuels. Il passa son enfance à Woesten et étudia quelque temps à Mouscron; il fréquenta ensuite le collège de Poperinge, où il contribua en 1889 à la fondation de la « Gilde der jonge Keikoppen », une association d'étudiants flamands. C'est de ses années d'études à Poperinge que date également son intérêt pour le dialecte west-flamand dont il fut l'un des plus ardents défenseurs. Il fut en correspondance avec Gezelle qu'il révérait comme un maître, collabora à *Loquela* et fonda même une « Zantersgilde » dont les membres s'attachaient à recueillir des termes dialectaux. Il fit ses études de médecine à l'Université de Louvain qui lui conféra le titre de docteur en 1900.

Partisan convaincu des revendica-

tions flamandes, il prit une part active au mouvement estudiantin. Allaeyss se spécialisa en stomatologie et continua ses études à Paris sous la direction du professeur L. Cruet. Il fut pendant des années un des animateurs de la Société belge de Stomatologie dont il était membre depuis 1901. Il collabora également à la fondation de l'Association internationale de Stomatologie, ce qui l'amena à organiser différents congrès à l'étranger. Il faisait partie de nombreuses sociétés étrangères. Au début de la première guerre mondiale, il s'engagea comme médecin. Il s'était fixé à Anvers.

Allaeyss savait plusieurs langues et écrivait tant en français qu'en néerlandais. Ses articles scientifiques parurent notamment dans le *Bulletin de la Société belge de Stomatologie* et dans la *Revue belge de Stomatologie*. En tant que littérateur, on peut le rattacher aux régionalistes et aux particularistes west-flamands. Il défendit les droits de la langue populaire et ses récits sont farcis d'expressions dialectales. Il publia des nouvelles et des articles dans *Dietsche Warande en Belfort*, *Vlaamsche Arbeid*, *De Pelgrim*, etc. Son recueil de nouvelles *T'Onzent in 't Westland* (Brussel-Antwerpen-Leuven, N. V. Standaard-Boekhandel, 1930) remporta en 1929 le prix quinquennal de littérature décerné alors pour la première fois par la Flandre occidentale.

J. Weisgerber.

Iconographie: Photogravure d'après photographie in *Lectuur-Repertorium I*, Antwerpen-Tilburg, Vlaamsche Boekcentrale-Nederland's Boekhuis, 1952, 2^e éd., p. 19, n° 26.

Bibliographie: J. de Maeght, « Het Epos van het Westland. Een Gesprek met Dr. H. Allaeyss » in *Vandaag*, Vlaamsche halfmaandelijkse kroniek, n° 14, 1 septembre 1929, pp. 320-324. — *Annales belges de stomatologie*, XVIII^e année, n° 1, janvier 1935, p. 42. — *Die seer soone Historie ofte gheschiednisse der vrome yeeften ende vroege gheschieden der calteyge scriftuere die men noemet De Vlaamsche Vlagge*, etc. (Tielt, J. Lannoo, 1926.)

ALLARD (Albéric-Louis-Romain), juriste, professeur de droit civil

et de procédure civile, né à Tournai le 23 mars 1834, décédé à Gand le 24 novembre 1872.

Il fit ses études moyennes à l'Athénée de Mons et de brillantes études de droit à l'Université de Bruxelles. La science du Droit avait exercé sur cet esprit d'élite, qui pratiquait la science pour elle-même et non pour parvenir aux honneurs ou à la richesse, une attraction puissante. Dès qu'il eut conquis son diplôme de docteur en droit, il jugea nécessaire de parfaire sa formation en suivant les cours de la Faculté de droit de Paris, où il s'intéressa surtout au droit civil et au droit criminel. Revenu en Belgique, il s'inscrivit au barreau et s'initia à la pratique des affaires sous la conduite d'un avocat éminent, M^e Dolez, dont il devint l'actif collaborateur.

Mais les études purement théoriques devaient bientôt exercer sur lui une séduction irrésistible. Il décida de préparer son agrégation, et rédigea une thèse sur *La preuve de la filiation hors mariage*, qui le fit recevoir docteur agrégé de la Faculté de droit de l'Université de Bruxelles avec la plus grande distinction le 6 juillet 1858.

Dès ce moment, sa vocation se précisa. Après avoir publié dans *La Belgique judiciaire* une série d'études à objet limité, mais qui se signalaient par la clarté des principes, la vigueur des déductions, la netteté et la concision du style, il fut nommé juge au tribunal de première instance de Verviers en 1863, puis désigné pour remplir les fonctions de juge d'instruction. Il consacra à l'étude les heures de liberté que cette nouvelle tâche lui laissait. L'Académie des sciences morales et politiques de France venait précisément de demander, en vue de l'attribution du prix Bodin, un « exposé des faits qui ont amené la réforme judiciaire consacrée par l'ordonnance de 1539 ». Albéric Allard décida de répondre à la question. Son mémoire fut couronné sur un rapport des plus élogieux de Faustin-Hélie, et publié sous le titre d'*Histoire de l'instruction criminelle au XVI^e siècle*.

Lorsqu'en 1866, la chaire de droit civil devint vacante à l'Université de Gand, le choix du gouvernement se porta sur Albéric Allard; et c'est en maître qu'agé de 32 ans seulement, il prit possession de sa chaire. Esprit libre, vraiment scientifique, Allard ne se borna pas au commentaire des textes. De ceux-ci, il remontait aux principes, et avec une rare vigueur logique il en déduisait toutes les conséquences. Devant ces explications, données dans un langage clair et élégant, les obscurités de la loi s'évanouissaient.

Chargé plus tard du cours de procédure civile, Albéric Allard, toujours soucieux d'accomplir avec une probité scientifique remarquable les tâches qui lui étaient confiées, estima utile d'étendre ses connaissances en la matière par des recherches de droit comparé. Il publia, à la suite de ces recherches, son *Étude critique du Code de procédure civile d'Italie*.

Dès avant sa nomination comme professeur à Gand, le gouvernement avait déjà rendu hommage à la science d'Albéric Allard en le désignant, à côté de magistrats éminents tels que De Longé, Vandepereboom, Lelièvre, De Paepe, comme membre de la commission instituée pour préparer la revision du Code de procédure civile de 1806 (arrêté royal du 23 juillet 1866). Désigné par ses collègues comme rapporteur, Allard fut la cheville ouvrière de cette commission qui, après soixante-cinq séances tenues de 1866 à 1869, aboutit à élaborer la première partie d'un nouveau code de procédure civile, dont le titre préliminaire devint la loi du 25 mars 1876 sur la compétence, toujours en vigueur depuis septante-cinq ans. Le rapport d'Albéric Allard — qui, au témoignage d'un de ses plus savants collègues, le conseiller De Paepe, « sera son titre de gloire auprès de la postérité » (1) — fut longtemps consulté comme source

(1) Discours prononcé lors des funérailles d'Albéric Allard, au cimetière de la porte de Bruges, à Gand.

d'interprétation la plus sûre de la loi du 25 mars 1876.

Il n'a pas été donné à Albéric Allard d'achever l'œuvre dont la commission l'avait chargé. Terrassé par la maladie, il s'éteignit le 24 novembre 1872, en pleine force de l'âge, en pleine maîtrise de son talent.

Allard est mort comme il a vécu, en libre penseur, et a été enterré civilement. Mais ses éminentes qualités d'intelligence et de cœur s'étaient, depuis longtemps, imposées à tous, sans distinction. Aussi sa mort fut-elle ressentie à Gand comme un véritable deuil public. Rarement convoi funèbre a été suivi d'une foule aussi nombreuse et aussi recueillie que celle qui tint à rendre un suprême hommage au jeune et brillant professeur.

L'Université qu'il avait illustrée, la Cour d'appel de Gand représentée par son premier président, son procureur général et de nombreux membres du siège et du parquet, le barreau, le bourgmestre de la ville accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure celui qui, par le rayonnement de son intelligence et les dons de son cœur, avait fait naître autour de lui, au cours de sa vie dense et brève, d'unanimes sympathies.

Henri De Page.

ALLARD (Gustave - Edouard - Alfred), avocat, né à Bruxelles le 27 juillet 1838, mort dans la même ville, le 19 août 1898. Fils de Joseph Allard, avocat, et d'Hortense Dansaert, il avait épousé, le 10 décembre 1862, Ghislaine Fallon, née à Bruxelles le 21 avril 1840.

Après des études de droit à l'Université de Bruxelles, où il conquist le grade de docteur vers l'année 1860 (non 1851 comme l'affirme erronément L. Vanderkindere), il fit son stage au palais dès le 9 août 1861 et fut inscrit au tableau des avocats de la Cour d'appel le 10 octobre 1864; il fut élu conseiller de la ville de Bruxelles le 29 octobre 1878 et renouvelé dans son mandat les 19 octobre 1884 et 1890. Il siégea pour la dernière fois le 7 octo-

bre 1895. C'est dans l'exercice de ses fonctions qu'il fut amené à écrire une étude sur *La caisse des pensions de la ville de Bruxelles et la nécessité de la réformer*, étude qui fut publiée chez Bruylant en 1891.

M. Martens.

Registres de naissances, de mariages et de décès de la ville de Bruxelles des années 1838, 1862 et 1898. — L. Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles*, notice historique (Bruxelles, 1884).

ALLARD (Josse, baron), banquier, né à Bruxelles le 9 mai 1868, et y décédé le 26 avril 1931. Il était le fils de Victor Allard, ancien vice-gouverneur de la Banque Nationale de Belgique.

Il s'installa comme banquier en 1891, succédant à son oncle Alphonse Allard.

Sous sa direction, la banque Josse Allard devint rapidement une importante banque d'affaires industrielles et commerciales, qui apportait son concours financier à la création de nombreuses entreprises, tant en Belgique que dans la colonie et à l'étranger.

Le baron Josse Allard assumait en outre jusqu'à son décès les fonctions de directeur de la fabrication à l'Hôtel des Monnaies, succédant ici également à son oncle. En plus des frappes nationales et congolaises, il exécuta de multiples fabrications monétaires pour compte de pays étrangers et conféra ainsi un grand renom à l'atelier de Bruxelles.

Philanthrope, le baron joua un rôle important au cours de la guerre 1914-1918, dans le Comité de Secours et d'Alimentation dépendant de la Commission for Relief in Belgium. Jusqu'à son décès il s'occupa de façon agissante de l'Œuvre nationale de Défense contre la Tuberculose.

En remerciement des éminents services rendus au pays, Josse Allard fut créé baron, le 28 décembre 1929.

G. Verlinde.